



POULE PONDEUSE

I- LES SOUCHES

1.1- Souches noirs

Rustique, production convenable, très intéressant dans les contextes difficiles
Poids vifs à 18ème semaine : 1,850 kg,
Pondre environ 260 oeufs pendant 72 semaines,
Poids d'un œuf : 64-66 g

1.2- Souches rouges

Calmes, consommation peu élevée, ayant une valorisation meilleure à la réforme
Poids vif à 20ème semaine 1,530 kg,
Pondre 295-305 œufs environ pendant 72 semaines,
Poids d'un œuf : 61-62 g

1.3- Souches blanches

Faible consommation d'aliment mais production médiocre à la réforme
Poids vifs à 17ème semaine 1,430 kg
Pondre 310 œufs environ pendant 72 semaines,
Poids d'un œuf : 62-66 g

1.4- Choix de souches

Pic de ponte se situe à 8 semaines
Long temps de ponte
Peuvent résister à la chaleur

II- BÂTIMENT DE L'ÉLEVAGE

2.1- Principe :

Le bâtiment de l'élevage permet de protéger les volailles contre les intempéries (vent, pluie, chaleur, froid ...) et contre ses ennemies (prédateur et voleurs)
L'emplacement est donc bien aéré éclairé
Accès facile à l'approvisionnement et commercialisation.
Disponibilités de l'eau potable propre pendant toute l'année
Loin de l'agglomération et les sentiers publics
Electrifier si possible
Bâtir sur un terrain bien nivelé et orienter perpendiculairement au sens du vent dominant

2.2- Choix de l'emplacement

Le bâtiment ou l'exploitation doit clôturer à 2 m de hauteur, de préférence en brique, ou planche



Eviter une l'exposition au rayonnement solaire et vent dominant : orientation est-ouest
Confectionner des canaux autour de la maison,
Installer un ombrage pour réduire de mouvement de vent : planter des arbres, verdure au alentour du bâtiment au moins à 20 m du bâtiment
Dimension du bâtiment : 3-5 poules / m², mais la largeur n'excède pas 8 m pour avoir une ventilation naturelle
Le bâtiment d'un élevage de poule pondeuse doit comporter 3 types :
* Pour les poussins de 0-6 semaines 20-40 tête/m²
* Les poulettes de 6-18 semaines
* Et pour les pondeuses de 18 semaines et plus

2.3- Disposition de l'enceinte

Magasin de stock de provende et magasin pour matériel
Poussinière
Bâtiments pour poulettes
Bâtiments pour pondeuse
Stock fumier
Prévoir un pédiluve de 10 cm à l'entrée
Disposer un vestiaire si possible

2.4- Les matériaux de construction

Utiliser des matériaux locaux bon marché mais résistants et faciles à nettoyer.

2.4.1. Le mur

De préférence en brique,
Rendre lisse l'intérieur et peindre avec de la chaux

2.4.2. La toiture

Imperméable et déborder les murs d'un mètre
La hauteur dépend du climat à 3 m pour les régions chaudes et à 2,4 m pour les hautes terres
En tuile, ou bozaka, ou satrana
Inclinaison : 30-40 %
Si possible prévoir une ouverture supérieure pour un effet cheminé

2.4.3. Le sol

Facile à décaper, lavable ou échangeable
En ciment, terre battue, en bois carré, bambou,
Couvrir avec des copeaux de bois sec pour réduire la chaleur réfléchi

2.4.4. Les fenêtres

Les fenêtres assurent la bonne aération de l'élevage donc elles doivent être large et grande
Un système de volet ou bâche permet d'obstruer temporairement le bâtiment
Disposition : à 0,5 m du sol pour les régions chaudes et à 0,8-1 m du sol pour les régions froides

2.5- Les matériels de l'élevage

2.5.1. Mangeoire et Abreuvoirs

2.5.1.1. Matériaux

Les mangeoires et abreuvoirs doivent être solide et facile à nettoyer régulièrement (par jour)
Bien stable pour éviter d'être renversé, le type suspendu est recommandé
De bonne hauteur et profondeur
Equipé d'un rebord pour empêcher les volailles de répandre la nourriture sur le sol

2.5.1.2. Dimension pour 100 poulets :

1-4 semaines : profondeurs 5 cm, dimension 2,5m
4-10 semaines profondeurs 8-9 cm, dimension 4-6 m
10 semaines et plus profondeurs : 12-15cm, dimension 9-13 m

2.5.2. Pendoirs

De préférence en bois, 30x30x30 cm, 1 cage pour 5 pondeuses

2.5.3. Perchoirs

Mettre des litières à l'intérieur des pondoirs

Fabriquer en bois carré ou bambou

Dimension : 15-20 cm / poule et ayant une section de 2-3 cm

Disposition : parallèle au mur à une distance de 20-25 cm et à une hauteur de 0,9-1 m du sol

Mettre un plateau à déjection à 20cm en dessous

On peut mettre les nids au dessous (des perchoirs avec des plateaux de déjection)

2.5.4. La litière

Epaisseur 8-10 cm,

Absorbant l'humidité et déjection

Tendre et clair : copeaux de bois de pin

Changer tous les trois semaines pour la poussinière mais pour les poulettes et pondeuses, c'est mieux de changer la litière une fois par semaine.

3- CONDUITE DE L'ÉLEVAGE

3.1- Démarrage

Les poussins doivent être gardés au chaud et au sec.

Chauffer à 35 °C la poussinière 12 h avant entrée des poussins

Ne donner que de l'eau sucrée (5g/l) pour le 1er jour

On peut se procurer des poulettes de 6 semaines pour éviter une structure d'élevage des poussins

3.2- Densité :

Respecter la densité prescrite pour éviter le stress des volailles

0-8 semaines : 30-40 poussin par m²

9-20 semaines : 12-20 poulettes/m²

21 semaines et plus : 5-6 pondeuses / m²

Ces chiffres peuvent varier de 10-20 % selon les souches à élever

3.3- Besoin en aération

Le mouvement d'air doit être homogène environ 0,1 m/s

" 0-6 semaines : 2,5 m³/heure

" 7-17 semaines : 6,5 m³ /heure

" +17 semaines : 9 m³/heure

Cette aération augmente jusqu'à 0,5 m/s si la température monte de 5-6 °C

3.4- Température

Maintenir la température à 33-35 °C pendant la 1ère semaine



- 3.5- Débecquage :
Diminuer de 2 °C par semaine jusqu'à la cinquième semaine
A partir de 5ème et plus maintenir à 24°C la température
Eviter un écart de 4°C sur 24 heures
- 3.6- Programme lumineux
Faire le débecquage à partir de 15 jours d'âges et avant la 18ème semaine (âge de la ponte)
- 3.7- Remarque
La lumière accélère la maturation sexuelle
Pour la poule en ponte : l'accroissement de luminosité augmente la production d'œufs
- 3.8- Taux de la ponte :
Un bon éleveur doit tenir des fiches de suivi
Cette fiche permet de suivre l'homogénéité sur le poids, le pic de ponte et les nombres d'œufs par jour
- 3.9- Désinfection
Au début de la ponte (21-26 semaines): 10-88%
Au pic de la ponte (29 ème semaines : 94-96%
Fin de la ponte (+ 42 semaines) : 60-70%
- Mener une désinfection après sortie des animaux
Enlever la litière et les matériels
Dépoussiérer et balayer
Passer un jet d'eau chaude ou de l'eau de javel
Désinsectiser et dératiser
Désinfecter à l'aide d'un produit désinfectant à la fois virucides, bactéricides et fongicides
Un vide sanitaire de 15jours est indispensable

4- ALIMENTATION

- 4.1- Les ressources
Le coût de l'aliment représente le 2/3 du coût total de la production
Une meilleure nutrition des jeunes renforce leur réponse immunitaire face aux maladies
La production d'œufs dépend de l'alimentation
- Le principal constituant source d'énergie est la protéine qu'on peut trouver dans le maïs, tourteau de soja, son de riz.
Les principaux aliments sources d'énergie sont : maïs, tourteaux de soja, son de riz
Les principaux minéraux sont Ca et P qu'on peut trouver dans les farines de poisson, et os calciné
Il y a aussi les autres nutriments : le CMV
Pour une un volume d'élevage moyenne 100-200 têtes, mieux vaut acheter des provendes chez le fournisseur que de fabriquer.
- 4.2- Les besoins
- 4.2.1. Eau
L'eau doit être propre
La consommation augmente avec la température
Poussin d'1 semaine : 30 ml / jour elle augmente de 10 ml par semaine mais à partir de 10ème semaine jusqu'à la ponte la consommation varie de 150 ml à 250 ml par jour
- 4.2.2. Energie
Les besoins en énergie varient de 2800-2900 kcal pour les poussins,
Ce besoin diminue pendant la poulette et ajuster à 2600-2800 kcal au moment de la ponte
- 4.2.3. Protéines
Les besoins varient de 18-20 g % pour les poussins
- 4.2.4. Eléments minéraux
Le besoin en calcium peut atteindre 3,5-4,2 g % au moment de la ponte, mais ce besoin n'est que 0,8-1 g%
Le phosphore

4.3- La distribution

En générale un poule au moment de la ponte consomme 130-145 g de provende /jour

La poule pondeuse doit accès en permanences à l'eau et à la nourriture

Eviter un long parcours

Remplir les mangeoires au 2/3

Distribuer au lever de jour et à 14 heures

Eviter le gaspillage mais ajouter de la nourriture dès que les mangeoires sont vides

5- SANTE

5.1- Maladie de Marek

Avant administration du vaccin, donner d'abord de l'anti-stress aux volailles

Maladie virale due à l'herpèsvirus

Affecte surtout les poussins de quelques semaines

5.1.1. Symptômes

Il y a trois formes de symptômes :

- " Amaigrissement, boiterie, paralysie, rétraction des doigts, torticolis
- " Trouble digestif dû à des tumeurs aux organes internes
- " Déformation de pupille, décoloration de l'oeil et la cécité

5.1.2. Prophylaxies

Vacciner dès l'éclosion : appliquer une nébulisation fine du vaccin Marek HVT/ rispens + rispens fort au niveau de couvoirs, ou tremper le bec des poussins à la réception

5.2- New castle " pseudo-peste aviaire "

Maladies due à un virus paramyxovirus

Le virus a une grande résistance en milieu extérieur

5.2.1. Symptômes

Septicémie brutale, fortes fièvres, manque d'appétit et soif intense, plumes hérissés et dos rond.

Trouble respiratoire, digestifs et nerveux, chute de poule et mortalité très élevée

5.2.2. Prophylaxies

Vaccination par nébulisation fine dès éclosion

Rappel après 2 à 4 semaines

Introduire dans l'eau à boisson ou instiller dans l'oeil ou la narine

5.3- Gumboro

Maladie virale due à picornavirus

Très résistant dans le milieu extérieur

Affecte les poulets de 3 à 6 semaines

5.3.1. Symptômes

Diarrhée aqueuse verdâtre, troublement, prostration, anorexie, retard de croissance, mortalité



- 5.3.2. Prophylaxies**
Vaccination au 1^{er} jour et rappel le 7^{ème} et 11^{ème} jour
Donner beaucoup à boire
Effectuer une désinfection
- 5.4- Bronchites infectieuses**
Maladie virale due à coronavirus
- 5.4.1. Symptômes**
Trouble respiratoire, toux, dyspnée rate, mortalité de 5-20 %,
Pour les poulettes : lésion de l'appareil génital entraîne à la stérilité
Pour les pondeuses : œufs déformés, chute de poule, retard de la ponte
Aucun traitement
- 5.4.2. Prophylaxies**
Vaccination le 1^{er} jour, rappel après 4-6 semaines, puis à 10 semaines et 16 à 20 semaines
Isolement strict du troupeau
Respect de conduite de bande unique
- 5.5- Variole aviaire**
Maladie virale due à poxvirus
- 5.5.1. Symptômes**
Lésions modulaires éruptives papulo-visiculo-pustuleuses sur la tête, anorexie, mortalité brutale
- 5.5.2. Prophylaxies**
Vaccination à 1 mois, et rappel après 8 à 12 semaines
Désinfection du bâtiment
- 5.6- Choléra**
Maladie bactérienne due à un virus Pasteurella Multocida
- 5.6.1. Symptômes**
Troubles respiratoire : halètement de la toux et des éternuements
Septicémique
Diarrhée avec des fèces humide de couleur grise, jaune ou verte),
Paralysie et la flaccidité des articulations des ailes et des pattes), torticolis,
Dans les cas chronique : crête pâle avec des gonflements autour des yeux et un jetage buccal ou nasal.
- 5.6.2. Prophylaxie :**
Vaccination à 7^{ème} 11^{ème} semaines
- 5.7- Grippe aviaire**
Maladie due à un virus H5N 1
- 5.7.1. Symptômes**
Très forte mortalité de volaille (plus la moitié) en 1 à 2 jours
Forte diminution de l'état général
- 5.7.2. Mesure à prendre**
Garder les volailles dans un endroit clos
Utiliser un pédiluve à l'entrée de votre exploitation.
Appeler les vétérinaires ou techniciens d'élevage en cas de mortalité pour autopsie.
Ne pas toucher, ni manger les oiseaux malades

6- BIBLIOGRAPHIE

- Tahirinkevitra momba ny famokarana akoho mpanatody lava MPE FORMAGRI.
- AVICULTURE : Elevage et production. Revu mensuel d'information sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt en Afrique. N°347 en Mai 2006.
- Memento de l'Agronome: CIRAD-GRET.
- Manuel technique, FAO 2004 : Production en aviculture familiale.
- AVITECH spécialiste avicole : Fiche technique poule pondeuse
- Comment animer une réunion de sensibilisation sur la grippe aviaire FAO-MAEP.